



Institutions qui s'attachent à la conservation de la nature ou à la protection de l'environnement

Demande d'agrément ou de renouvellement

Documents à joindre en 3 exemplaires

- Une copie des **statuts et de la liste des administrateurs**, et une copie des éventuelles modifications, tels que publiés dans les annexes du Moniteur Belge.

- Une copie, certifiée conforme, datée et signée par une personne légalement qualifiée pour engager l'institution, du **document prouvant que l'institution est subventionnée** en raison de ses activités par l'autorité fédérale ou par l'une des Régions.

- Un **calendrier des activités et un rapport d'activités** de l'année écoulée, un relevé détaillé des projets de l'année en cours et autres pièces qui démontrent que les activités de l'institution sont axées sur la conservation de la nature et/ou la protection de l'environnement.

- Une copie, certifiée conforme, datée et signée par une personne légalement qualifiée pour engager l'institution, du **compte des recettes et des dépenses du dernier exercice comptable clos**, avec le détail des postes de dépenses et avec indication des frais d'administration générale.

- Une copie, certifiée conforme, datée et signée par une personne légalement qualifiée pour engager l'institution, du **budget de l'exercice comptable en cours** avec le détail des postes de dépenses et avec indication des frais d'administration générale.

- Une déclaration d'engagement complétée, datée et signée ([Word](#) – [PDF](#))